

Erratum

Silicon Group Corp.

Bulletin du 16 mai 2008, Vol. 5 n° 19, section 6.6.1.1 :

Concernant le visa octroyé pour le prospectus provisoire de Silicon Group Corp. daté du 13 mai 2008, l'Alberta aurait dû apparaître comme autorité principale au lieu de l'Ontario.

La correction a été publiée à la section 6.6.1.1 du bulletin du 23 mai 2008 (Vol. 5, n° 20).